



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Planification écologique
Conférence des parties
- vendredi 16 février 2024 -**

Fonds Vert 2024



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (Fonds Vert)

- Créé en 2023 et maintenu jusqu'en 2027
- Pas d'appel à projets – dépôt au fil de l'eau
- 12 mesures à l'instruction déconcentrée (préfète de la Région Grand Est / préfet de Meurthe-et-Moselle)
- Une enveloppe départementale est allouée au préfet de département pour accompagner les mesures en instruction en propre
- Taux d'accompagnement : 40 % (sauf mesures plafonnées dans les cahiers d'accompagnement)
- L'instruction est assurée par la préfecture, les sous-préfectures et la DDT via Démarches Simplifiées pour les mesures départementales



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3 objectifs principaux :

- Renforcer la performance environnementale
- Adapter les territoires au changement climatique
- Améliorer la qualité du cadre de vie



Fonds Vert – performance environnementale

Renforcer la performance environnementale	
Renforcement du tri à la source et valorisation des biodéchets	Réduire les ordures ménagères résiduelles, par la généralisation du tri à la source et la valorisation des biodéchets
Rénovation des parcs de luminaires d'éclairage public	Transformer au moins 10% du système d'éclairage public du parc, sans en attendre l'obsolescence
Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux	Réduire durablement les consommations énergétiques des bâtiments publics (objectif de réduction de 40 % de la consommation d'énergie finale en moyenne)



Fonds Vert – Adaptation au changement climatique

Adapter les territoires au changement climatique	
Prévention des inondations	Améliorer la résilience des territoires face au changement climatique, préserver les vies humaines et à réduire les dommages économiques des inondations
Prévention des risques d'incendies de forêt et de végétation	Améliorer la protection des territoires situés à l'interface entre massifs boisés ou végétalisés et zones bâties, où naissent 80 % des feux
Renaturation des villes et des villages	Réduire les vulnérabilités en ciblant sur des solutions fondées sur la nature (végétalisation, régulation hydraulique ou encore aménagement de parcs et jardins)
Appui en ingénierie	Apporter aux collectivités territoriales un appui en ingénierie de stratégie ou de planification ou en ingénierie d'animation.



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Fonds Vert – Amélioration de la qualité du cadre de vie

Améliorer la qualité du cadre de vie	
Développement du co-voiturage	Développer la pratique du covoiturage avec la mise en place par les collectivités d'infrastructures facilitant l'usage (aires, lignes, voies réservées) et des actions d'animation et d'incitation financière
Accompagnement du déploiement des ZFE-m	Améliorer la qualité de l'air en réduisant les émissions de polluants (NO ₂ et particules fines), et de réduire l'exposition de la population.
Recyclage foncier	Eviter la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers
Territoires d'industrie	Soutien à des projets d'investissements contribuant à soutenir l'émergence, le renforcement et la réindustrialisation de chaînes de valeur industrielles clés pour la transition écologique au sein des Territoires d'industrie (économie circulaire, recyclage, bioéconomie, souveraineté alimentaire, nouvelles mobilités, etc.) afin que la France soit en mesure de produire les biens et les services nécessaires pour transformer et décarboner son économie, préserver l'environnement et mieux gérer les ressources.
Mobilités durables en zone rurale	Le fonds mobilités rurales permet d'accompagner les autorités organisatrices de mobilités locales en zones rurales dans le déploiement d'une offre de mobilité durable, innovante et solidaire.



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Circulaire départementale (diffusée le 9 février 2024) :

- accompagner les projets structurants, matures (**stade APD**) à forts enjeux écologiques
- priorité est accordée aux projets inscrits dans **un PTRTE**
- **cumulable** avec les autres dispositifs d'accompagnement financier de l'État et des collectivités
- les demandes de subventions se font uniquement et obligatoirement via la plateforme **Démarches Simplifiées**



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bilan subventions 2023 :

DETR	13M€	360 projets soutenus
DSIL	6M€	28 projets soutenus
Fonds Vert	20M€	84 projets soutenus



**PRÉFET
DE MEURTHE-ET-MOSELLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Consultez le site internet de la préfecture

<https://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Collectivites-locales/Concours-financiers/Fonds-Vert/Fonds-Vert>